

PREFET DE L'AVEYRON

**DIRECTION  
DEPARTEMENTALE  
DES TERRITOIRES**

**Service**  
Eau Biodiversité et Forêt

**Unité**  
Milieux naturels et biodiversité

**Affaire suivie par :**

Patrice PHILOREAU  
tél. : 05.65.73.50.96  
fax : 05.65.73.51.25  
courriel :  
patrice.philoreau@aveyron.gouv.fr

**Consultation du public relative à la prise de l'arrêté d'ouverture de la pêche en eau douce dans le département de l'Aveyron pour l'année 2020.**

-----  
**Note de présentation**  
-----

**Contexte et objectifs du projet de décision :**

Le projet de décision a pour objet la réglementation de la pêche en eau douce dans le département de l'Aveyron pour l'année 2020.

**Date et lieux de consultation :**

Conformément à l'article L 120-1 du code de l'environnement, le projet de réglementation accompagné d'une note de présentation a été rendu accessible au public pendant une durée minimale de vingt et un jours francs du 18 octobre 2019 inclus au 08 novembre 2019 inclus directement en ligne sur le site des services de l'Etat de l'Aveyron.

Le public pouvait faire valoir ses observations après avoir précisé le sujet auquel elles se rattachent directement en ligne à l'adresse suivante : [ddt-seb@aveyron.gouv.fr](mailto:ddt-seb@aveyron.gouv.fr) ou par courrier à l'adresse suivante : D.D.T de l'Aveyron - Service biodiversité eau et forêt - 9, rue de Bruxelles - BP 3370 - 12033 Rodez cedex 09.

**Synthèse des observations émises par le public**

Aucun avis n'a été exprimé
----------------------------

**Observations émises par le public dont il a été tenu compte**

Sans objet
------------